



**HAL**  
open science

## Les habitats de hauteur occupés au Hallstatt D3 et La Tène A en Auvergne : données récentes

Florie-Anne Auxerre-Géron, Florian Couderc, Fabien Delrieu

### ► To cite this version:

Florie-Anne Auxerre-Géron, Florian Couderc, Fabien Delrieu. Les habitats de hauteur occupés au Hallstatt D3 et La Tène A en Auvergne : données récentes. Bulletin de l'Association française pour l'étude de l'âge du fer, 2017, 35, pp.17-22. hal-02043693

**HAL Id: hal-02043693**

**<https://hal.univ-lyon2.fr/hal-02043693>**

Submitted on 28 Mar 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

## LES HABITATS DE HAUTEUR OCCUPÉS AU HALLSTATT D3 ET À LA TÈNE A EN AUVERGNE : DONNÉES RÉCENTES

Florie-Anne AUXERRE-GÉRON (doctorante, Université de Toulouse 2, UMR 5608)

Florian COUDERC (doctorant, Université de Toulouse 2, UMR 5608)

Fabien DELRIEU (SRA Auvergne-Rhône-Alpes, UMR 5138)

Les habitats de hauteur occupés de manière significative au Hallstatt D et/ou à La Tène A sont pour l'heure inconnus en Auvergne. Quelques stigmates de fréquentation sont uniquement recensés sur de rares sites généralement fouillés anciennement (Plateau de Gergovie dans le Puy-de-Dôme, Roc Vignonnet à Antignac ou Chastel-sur-Murat dans le Cantal). Ces quelques éléments ne peuvent en aucun cas constituer une référence suffisante pour caractériser un phénomène plus massif. Cet état de fait tranche nettement avec les régions voisines où ces séquences chronologiques sont généralement très bien documentées dans l'emprise des sites de hauteur, fortifiés ou non. Cette lacune peut être largement imputable à un manque d'investigations archéologiques sur ces sites à l'exception des grands *oppida* du bassin clermontois qui sont bien documentés, pour La Tène D, depuis de nombreuses années.

Cependant, trois opérations récentes, conduites dans le cadre de l'archéologie programmée, ont permis de palier à cette lacune en mettant au jour autant d'occupations, fortifiées ou non, attribuables au Hallstatt D3/La Tène A (fig. 1). Sans véritablement caractériser ces occupations d'un point de vue fonctionnel, la conduite de ces sondages a permis de replacer l'Auvergne dans cette dynamique d'occupation des sites de hauteur qui caractérise les VI<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> s. av J.-C dans le Massif central et bien plus largement dans le domaine nord-alpin occidental.

### Chastel-Marlhac, Le Monteil (Cantal)

Le site de Chastel-Marlhac est un plateau basaltique quasiment circulaire situé à l'extrémité nord de la commune du Monteil, dans le nord-ouest du Cantal. D'une surface totale d'environ 40 ha, le site est défendu naturellement par des orgues basaltiques de 25 à 30 m de hauteur, sur quasiment la totalité de son pourtour. L'accès naturel est possible au sud-est du plateau, dans un secteur en pente douce où prend place le petit bourg actuel. Le plateau culmine à 730 m et domine la plaine de Saignes, où coule la Sumène, affluent de la Dordogne. Il est situé également au pied de la planèze de Trizac, et donc au porte des hautes terres du Cantal. A la suite de prospections pédestres positives et encourageantes, le plateau de Chastel-Marlhac a fait l'objet de sondages archéologiques en août 2015, ce qui a permis de documenter des occupations protohistoriques inédites.

Le contexte archéologique est assez remarquable, puisque le site se place dans un secteur privilégié où la densité des données offre une vitrine diversifiée des âges des métaux dans le département : des dépôts de mobilier métallique attestent notamment d'une fréquentation du secteur dès le Bronze ancien, au Bronze moyen, mais aussi au Bronze final avec notamment l'important dépôt de trois épées en bronze, découvert à Aliès sur la commune voisine de Menet (Rames 1872). Ce dépôt est situé à 5 km à vol d'oiseau de Chastel-Marlhac, en amont de la rivière Le Violon qui coule à l'est du site. Le domaine funéraire est également documenté dans le secteur environnant (tumulus du Bronze A1, le « Suc des Demoiselles » à Ydes ; Bouillet 1834, p. 374 ; tumulus de « Fô-Est » à Menet, dont la construction est datée du début du Hallstatt C ; Delrieu 2006). Enfin, notons que deux autres sites de hauteur, le « Roc Vignonnet » à Antignac et le « Puy de Menoire » à Menet, occupés d'une manière conséquente à la période médiévale, ont livré des indices d'occupations protohistoriques, *a priori* notamment du début du second âge du Fer pour l'un d'entre eux (forme à profil en S et céramique à pâte claire peinte au Roc Vignonnet). Le site de Chastel-Marlhac en

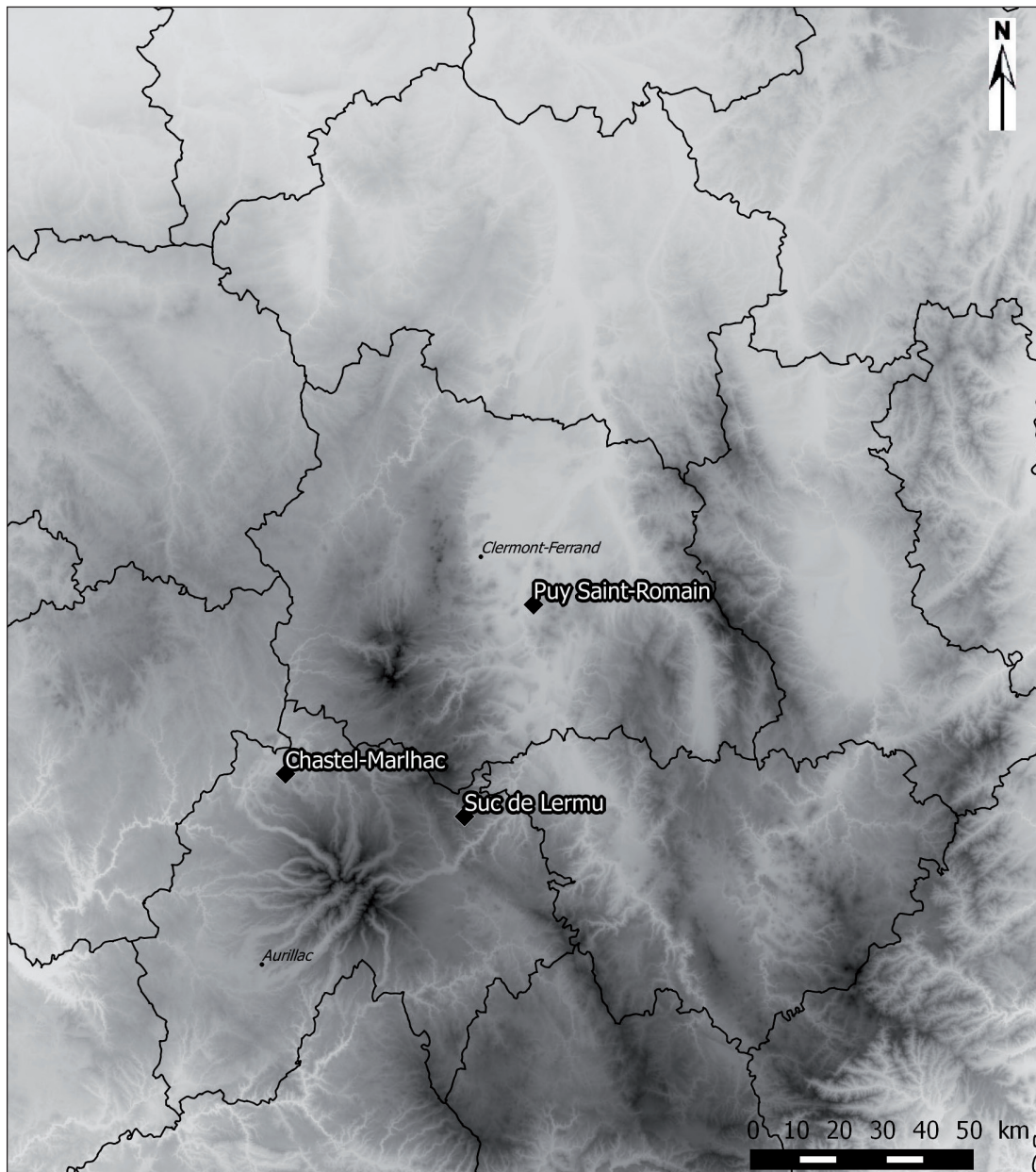


Fig. 1 : Localisation des trois sites sondés en 2015-2016

lui-même est connu à l'origine pour son occupation gallo-romaine mais surtout mérovingienne, car il s'agit d'un important *castrum* décrit par Grégoire de Tours. Les occupations protohistoriques étaient soupçonnées, sans pour autant que des découvertes en ce sens y ait été faites. Seule la découverte d'une monnaie en or gauloise sur le plateau laissait supposer une phase d'occupation à la Tène D (Provost, Vallat 1996, p. 134).

En 2015 donc, trois sondages de petites dimensions ont été ouverts sur la frange nord du plateau, là où nous avons observé une concentration de matériel en prospections. Nous nous attarderons seulement sur le sondage 1, qui a livré un indice de fréquentation du site à La Tène A : nous y avons mis au jour un important remblai d'origine anthropique (blocs de basaltes rapportés) qui a comblé et recouvert une fosse circulaire peu profonde, creusée en partie dans le substrat et sa couche d'altération. Le mobilier mis au jour dans la fosse, à savoir notamment les fragments d'une jatte à profil en S et d'une céramique peinte en rouge, permet de la dater entre La Tène A2 et La Tène B1. Dans cette fosse mais aussi dans les autres sondages, du mobilier résiduel assez abondant daté du Hallstatt B2-3 atteste d'une occupation antérieure. Les sondages ont aussi mis en évidence une occupation assez conséquente à la fin du second âge du Fer, avec des opérations importantes de remblayage destinée à assainir un secteur sujet à l'humidité.

## Le Suc de Lermu, Charmensac (Cantal)

Le Suc de Lermu est un petit plateau basaltique, situé à 1100 m d'altitude sur le versant oriental du massif volcanique du Cézallier (commune de Charmensac). D'une surface d'environ 8000 m<sup>2</sup>, il domine d'environ 450 m le cours de la Sianne qui passe en contrebas. Il est délimité par une série de micro-falaises au nord, à l'est et à l'ouest et par une forte pente au sud qui lui permet par ailleurs de se rattacher au plateau voisin du Bru par un modeste isthme large de quelques dizaines de mètres. C'est également par ce côté que logiquement l'accès au site se fait de la manière la plus aisée.

Le site a été mentionné la première fois en 1954 par Pierre-François Fournier, éminent médiéviste auvergnat, qui signale la découverte de poteries « gauloises » et tardo-antiques (Fournier 1954). Il replace donc le Suc de Lermu au sein d'une série de modestes sites de hauteur, occupés aux V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> S. de notre ère sur les versants orientaux des massifs du Cézallier et du Sancy. Par la suite le site fait l'objet de plusieurs campagnes de sondages entre 1960 et 1968 sous la direction de M. Soubrier. Ces investigations couplées aux travaux conduits par Alphonse Vinatié sur le site à la fin des années 1960, permettent d'identifier plusieurs occupations se succédant du Bronze final, à l'âge du Fer et à l'Antiquité tardive (Vinatié 1995).

En 2016 deux importants sondages ont été ouverts en périphérie du site. Le premier, sur le versant ouest, possédait une longueur de 10 m pour une largeur de 2,5 m. Il s'est avéré très positif en matière de matériel archéologique collecté (environ 30 kg de céramique et plusieurs éléments lithiques donc une hache polie) mais négatif d'un point de vue stratigraphique. Les niveaux archéologiques ont en effet été érodés dans cette zone et le mobilier archéologique présent s'est retrouvé piégé dans les anfractuosités de la dalle basaltique.

Le second sondage, situé sur le flanc méridional du site (10 x 2,5 m), s'est avéré beaucoup plus prometteur d'un point de vue stratigraphique (fig. 2). Un premier niveau a été observé à 40 cm sous le sol actuel. Présentant un sol aménagé, il est en connexion avec le parement interne d'un système défensif. Ce dernier est composé d'une tranchée de fondation de palissade bordée côté externe par un empierrement et par une série de gros blocs de basalte jointifs côté interne. Un bâtiment sur solin et un foyer ont été identifiés en association avec ce niveau. Le matériel associé à ces aménagements est composé de céramique principalement et de quelques éléments métalliques (une boucle de ceinture notamment) qui peuvent être attribués aux V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> s. de notre ère.

Sous cette occupation tardo-antique, un puissant niveau de l'âge du Fer a été identifié. Il est associé avec un sol ayant livré une partie d'un bâtiment sur solin. La fouille de ce niveau a livré une très importante quantité de céramique mais aussi du mobilier métallique (fibule, clous) et plusieurs éléments attestant d'activités artisanales liées à la production céramique d'une part (sole perforée) et au tissage d'autre part (fusaïoles). L'ensemble de ces éléments permet d'attribuer cette occupation à La Tène A. Il faut également signaler la présence d'une dizaine de tessons tournés en céramique à pâte claire peinte. Ces productions combinent une pâte claire présentant des décors couvrant peints de couleur ocre associés à un registre décoratif propre aux productions de céramique grises monochromes (décors au peigne, rectilignes et ondes). Ces productions sont pour l'heure inédites

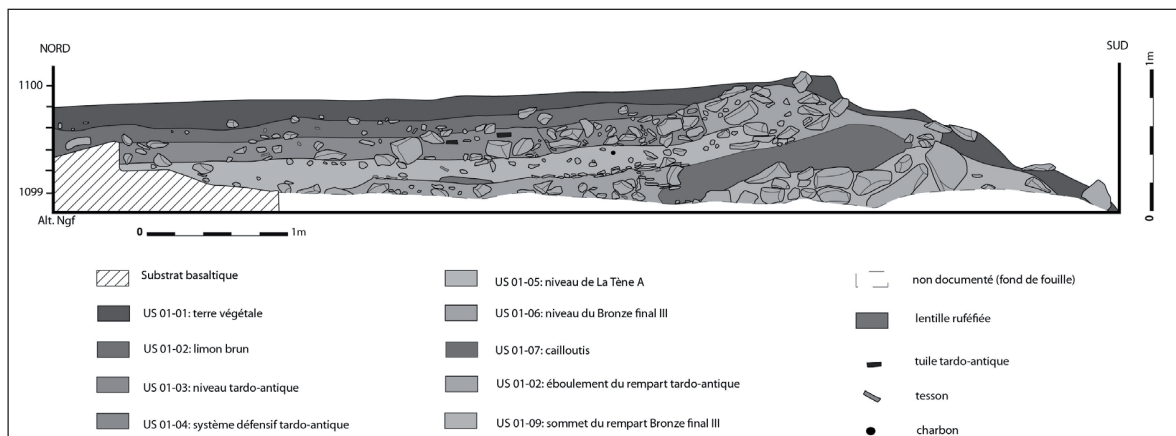


Fig.2 : Coupe du sondage n°2 conduit en 2016 sur le Suc de Lermu

en Auvergne et semblent par contre trouver de nombreux parallèles dans le nord du Gard, notamment à proximité de la vallée de la Cèze à l'extrême fin du V<sup>e</sup> s. av J.-C (Goury 1995). La présence de ces tessons tournés d'influence méridionale en Haute Auvergne atteste une fois de plus, d'une circulation des hommes et des biens entre les rives de la méditerranée et l'Auvergne via le Massif central au Hallstatt D3/ La Tène A (Milcent et Delrieu 2007). Sous cette occupation laténienne, l'opération de cette année s'est arrêtée sur le toit d'un niveau attribuable au Hallstatt B, associé probablement à un rempart en basalte vitrifié comme l'atteste la présence de blocs calcinés découverts en association avec ce niveau.

En conclusion, les sondages de 2016 sur le suc de Lermu se sont avérés particulièrement encourageants dans la perspective de futures campagnes de fouilles. La présence de niveaux archéologiques bien conservés a été confirmée sur la bordure méridionale du site, les trois principales occupations du site (Hallstatt B, La Tène A. et V/VI<sup>e</sup> s. ap J.-C.) ont pu être précisément caractérisées d'un point de vue chronologique et deux de ces séquences au moins ont livré la présence de systèmes défensifs aménagés en périphérie du site.

### Le Puy Saint-Romain, Saint-Maurice-ès-Allier (Puy-de-Dôme)

Le site du Puy Saint-Romain se trouve dans le Puy-de-Dôme, à une vingtaine de kilomètres au sud-est de Clermont-Ferrand et à cinq kilomètres à l'est du site de Corent. Comme pour Corent et Gergovie, cette occupation est implantée sur un puy d'origine volcanique qui culmine à 781 m d'altitude. Il s'agit du point le plus haut de la Limagne des buttes. La surface totale du plateau est d'environ 14 ha. Le versant ouest (celui face à l'Allier) est abrupt avec des degrés de pente qui avoisinent les 40° à certains endroits. L'accès le plus aisé s'effectue à l'est et au sud-est du puy. Le plateau basaltique du puy est dominé au sud par un sommet qui offre une vision à 360° sur toute la région. Plusieurs sources sont connues sur les versants du puy et ont certainement contribué à l'occupation du site durant la Protohistoire.

La présence d'occupations protohistoriques sur le Puy Saint-Romain n'est que très brièvement signalée dans les travaux de prospection de Gabriel et Pierre-François Fournier dans les années 1940 (Fournier 1943). Ils signalent la présence de tessons et silex préhistoriques et/ou protohistoriques. Un prieuré, des sarcophages et une épitaphe du Moyen-âge sont signalés au sommet du puy. Il ne reste rien aujourd'hui de ces vestiges, hormis quelques éléments de terre cuite architecturale et quelques tessons de céramique. C'est en 2015 qu'une prospection suivie de sondages ont été réalisés. La prospection avait permis de retrouver du mobilier protohistorique et plus spécifiquement du Bronze final 3 sur la totalité du plateau du puy. Aucun mobilier postérieur à la Protohistoire n'avait alors été découvert sur le plateau. L'occupation médiévale semble donc s'être concentrée uniquement sur le sommet, au sud. Un éboulis de pierres basaltiques était visible sur les abords du plateau. Un replat était identifié le long de la bordure est, témoignant de l'accumulation des sédiments en limite de pente. Ces indices permettaient d'envisager la présence d'un rempart sur les abords du plateau.

Le potentiel de ce site a conduit à la réalisation de sondages en septembre 2015. Trois sondages ont été ouverts pour une surface totale de 62 m<sup>2</sup>. Deux des trois sondages ont livré un mobilier céramique abondant (plus de 10 kg), mais aucune structure n'a été découverte durant cette campagne. Ce mobilier était piégé dans différents niveaux de colluvions. Le recouvrement sédimentaire sur la partie est du plateau semble assez faible, compte tenu de la présence d'affleurements basaltiques à différents endroits du site. Un des sondages implanté sur la bordure nord-est du plateau, sur une partie de l'éboulis repéré en prospection, a tout de même livré un rempart parementé en pierres sèches, associé à des niveaux archéologiques en place, scellés sous le niveau d'éboulis (fig. 3). Ce rempart est composé d'un parement interne, bâti grâce à de gros blocs de basalte et d'un parement externe en limite de pente. Le blocage interne est composé de blocs de basalte volumineux (40 à 100 cm). Le rempart est conservé sur 2,10 m de large et 80 cm de haut. Un possible muret parallèle au rempart a été découvert à 2 m environ à l'ouest, sans que sa fonction n'ait pu clairement être définie (Couderc à paraître).

Le mobilier découvert et l'analyse de la stratigraphie des niveaux associés au rempart, permettent de distinguer deux occupations. Une première datée du Hallstatt B2-3 et une seconde

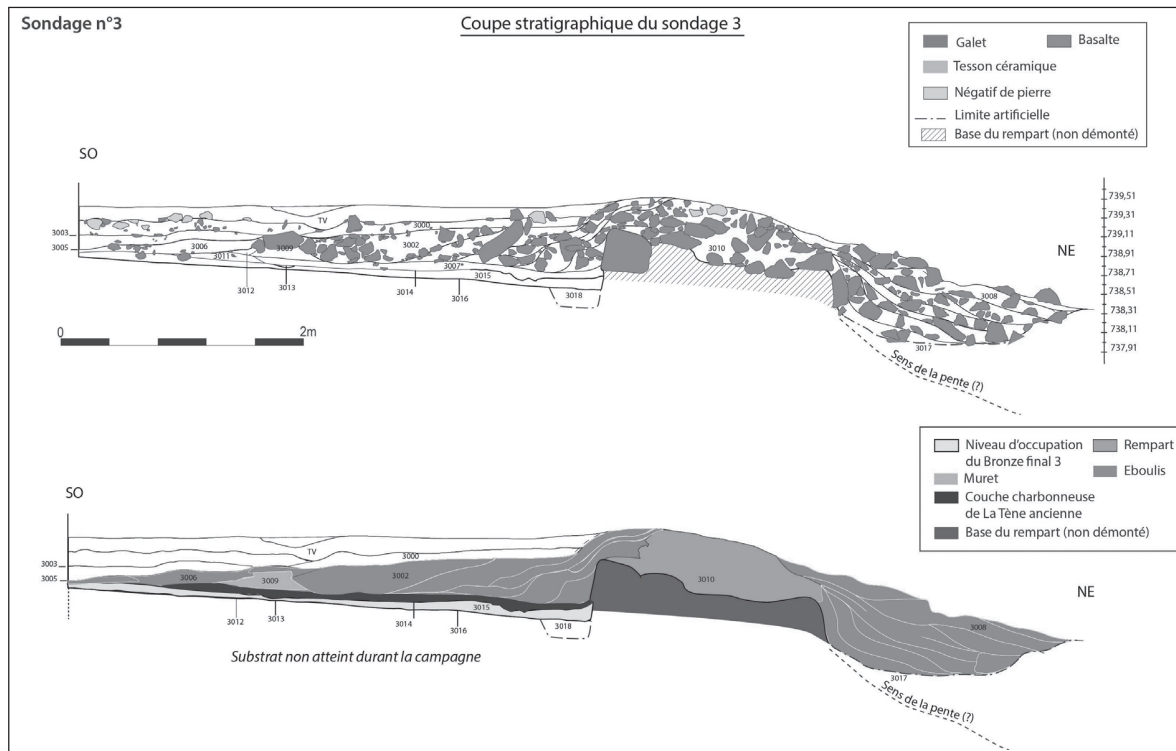


Fig. 3 : Coupe du sondage n°3 conduit en 2015 au Puy Saint-Romain

attribuable au Hallstatt D3/La Tène A1. La datation du niveau Hallstatt D3/La Tène A1 est confirmée par une datation  $^{14}\text{C}$  sur graine à 2490+/-30 BP. Comme souvent, la datation du rempart est complexe, mais la comparaison architecturale de ce rempart avec d'autres monuments connus plus au sud, amène plutôt à associer ce rempart à l'occupation du Hallstatt D3/La Tène A1. Il se rapproche par son architecture du rempart récemment fouillé du Largier sur la commune de Lafarre en Haute-Loire fouillé par Jean-Louis Voruz en 2016, daté lui aussi de l'extrême fin du premier âge du Fer, ou du rempart de Bois Sorbier sur la commune de Bourg-Saint-Andéol en Ardèche, documenté par Eric Durant, lui aussi daté de cette même séquence chronologique. Le rempart du Puy Saint-Romain est donc plutôt à attribuer au Hallstatt D3/La Tène A sans exclure l'existence d'un rempart primitif au Hallstatt B2-3, qui n'aurait pas été perçu lors de cette campagne de sondage. Il s'inscrit donc clairement dans une ambiance plutôt méditerranéenne.

Les sites de hauteur datés du Hallstatt B2-3 sont courant dans le secteur du Val d'Allier, mais les occupations de hauteur datées du Hallstatt D3/ La Tène A1 sont relativement rares en Puy-de-Dôme, et la documentation d'un rempart est tout aussi exceptionnelle. Seul le premier état du rempart de Gergovie est daté de la même époque en Puy-de-Dôme. Cette occupation à la transition du premier et du second âge du Fer, témoigne de nouvelles dynamiques territoriales, associées à une réorganisation de la société. Cette occupation du Hallstatt D3/ La Tène A1 sur le Puy Saint-Romain est à associer à l'émergence des sociétés princières hallstattienne, synonyme d'un renouveau important de l'élite à la transition du premier et du second âge du Fer. Le statut du Puy Saint-Romain au sein du tissu territorial du Puy-de-Dôme doit être clarifié. Une fouille plus importante des niveaux en place sur le site sera à réaliser afin de pouvoir mesurer la forme et la fonction des occupations sur ce site. Son intégration dans une dynamique plus large dans le cadre d'une thèse de doctorat menée actuellement à l'université de Toulouse Jean Jaurès, permettra d'ouvrir la réflexion sur les dynamiques d'occupation du sol en basse-Auvergne de l'âge du Bronze à la fin du premier âge du Fer.

## Bibliographie

**Couderc F. (à paraître).** Découverte d'un nouveau site de hauteur fortifié du Bronze final 3 et du Premier Fer 3 : le Puy Saint-Romain à Saint-Maurice-ès-Allier (Puy-de-Dôme), *Revue Archéologie du centre de la France*.

**Bouillet J.-B., 1834.** Description historique et scientifique de la Haute-Auvergne (département du Cantal). Paris, J.-B. Baillière, 2 vol., 434 p.

**Delrieu F., 2006.** Le tumulus de Fô-Est à Menet : une incinération du début du Ier âge du Fer sur le versant nord du Cantal, *Revue de la Haute-Auvergne*, 68, 403-426.

**Fournier P.-F. et G., 1943.** Relevé des stations à poterie hallstattienne découvertes en Basse Auvergne, *Bulletin Historique et Scientifique de l'Auvergne*, 63, 101-108.

**Fournier P.-F., 1954.** Informations archéologiques, *Gallia*, 12, 196.

**Goury D., 1995.** Les vases pseudo-ioniens des vallées de la Cèze et de la Tave (Gard). In Arcelin P., Bats M., Garcia D., Marchand G., Schwaller M. dir. *Sur les pas des Grecs en Occident, Hommages à André Nickels*, Lattes/Paris, ADAM/Errance.

**Milcent P.-Y., Delrieu F., 2007.** Tertres et archéologie funéraire en Haute Auvergne dans le contexte du premier âge du Fer en Gaule méridionale (VIII<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s. av. J.-C.). In Jouannet C., Deberge Y. dir. *L'âge du Fer en Auvergne : actes du 27<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF –Thème Régional*, Clermont-Ferrand, *Monographies d'Archéologie Méridionales*, 43-70.

**Provost M., Vallat P., 1996.** Carte archéologique de la Gaule : le Cantal, Paris, Académie des Inscriptions et des Belles Lettres, 217 p.

**Rames J.-B., 1872.** Découverte d'épées en bronze à Aliès (Cantal), *Revue Archéologique*, XXIV, 337-338 et pl. XXV.

**Vinatié A., 1995.** Sur les chemins du temps au pays de Massiac. 1500 ans d'histoire de la fin du Paléolithique à l'aube du Moyen-Age. Aurillac, Communauté de communes du pays de Massiac, Aurillac, 287 p.